



## COMPTE-RENDU DU CA ET BUREAU DU 31 janvier 2017

### Participants

présents : 11

excusés : 5

### Ordre du jour 31 janvier 2017

1. Organisation pendant l'absence de Marie-Ange Stamatiou, permanente de l'association
2. Questions diverses

#### **1 – Organisation pendant l'absence de Marie-Ange :**

L'absence de Marie-Ange Stamatiou pouvant se prolonger pour une durée indéterminée, il a été décidé de réunir ce CA en urgence pour mettre en place une organisation provisoire.

Tout d'abord il a été décidé de faire un communiqué sur le site de l'APEM pour signaler l'absence de Marie-Ange.

Pour accéder au bureau la clé sera récupérée par le trésorier.

#### Répartition des activités :

- Les remises de chèques et la mise à jour de la liste des nouveaux adhérents sera prise en charge par Colette Dehondt, et les saisies seront faites par les trésoriers adjoints.
- Les appels téléphoniques seront transférés sur le poste de Jean-Marc Destruel.
- La billetterie sera prise en charge par Colette Dehondt qui fera l'inventaire des billets restants. Actuellement la vente des tickets se fait à la permanence de l'APEM (le mardi) et au bureau de Marie-Ange. Si l'absence de Marie-Ange se prolonge, il faudra envisager de multiplier le nombre de permanences dans le hall du restaurant.  
Pour Info, la billetterie de l'APEM propose à des prix préférentiels, des entrées à la piscine Oasis, à la cité de l'espace, au zoo de Plaisance, au théâtre des Minimes et chez DEKRA (contrôle auto)
- Le courrier sera récupéré par Marion Faugères.
- Un message de réponse automatique sera mis en place sur la messagerie de Marie-Ange durant son absence. Il y sera notamment mentionné la possibilité d'écrire à une adresse mail du secrétariat pour les demandes concernant l'APEM ([asso\\_apem.secretariat@meteo.fr](mailto:asso_apem.secretariat@meteo.fr)) qui traitera ou dispatchera les demandes.

## 2- Questions diverses:

Lors des élections du CA de 2017, il a été constaté que certains adhérents n'étaient pas à jour de leur cotisation.

Il a été décidé de faire un pointage de la liste des adhérents. A la suite de ce pointage un rappel sera fait aux retardataires.

Sur le site de l'APEM il a été constaté que d'anciens formulaires sont encore en ligne. Une mise à jour du site est en cours avec notamment dépôt des documents remis à jour et signés.

Une réflexion sur l'adhésion en ligne, qui aurait entre autre l'intérêt d'alimenter directement la base de données des adhérents, est en cours. L'idéal serait que le paiement se fasse également en ligne. Des discussions dans ce sens auront lieu avec le Crédit Mutuel (banque de l'APEM).

Toulouse, le 6 janvier 2017

Le secrétaire



Le Président

Association des Personnels  
de l'Établissement  
A.P.E.M.  
42, avenue de Coriolis  
31057 TOULOUSE Cedex

